

---

# COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 23 OCTOBRE 2023

---

---

## PRESENCES

---

Présents :	Jean-Pierre Gilles (Président) Hervé Saint-Pol (Secrétaire) Jean-Claude Fauch (Trésorier) Alain Fitoussi (salarié) Jean-Loup Albert (membre) Dominique Escudier (membre) Sylvain Maurange (membre) en visio et par téléphone
Absents :	Séverine Amillard (membre) Henri Mayol (vice-trésorier) Laurent Amillard (membre) Christian Reynier (membre)

---

## POINT LICENCES

---

Jean-Claude nous fait part des chiffres plus qu'encourageant de la rentrée. Nous enregistrons 42 licences compétitions supplémentaires par rapport à l'an dernier au 09 Octobre, ainsi que 38 licences loisirs supplémentaires. A noter les belles progressions des clubs de Labruguière (+70%) et Carmaux (+45%). Beaucoup d'autres clubs enregistrent également une hausse significative.

---

## POINT TRESORERIE

---

Depuis le 01 Juillet, le comité enregistre 12530€ de dépenses pour 24220€ de produits.

La trésorerie est la suivante :

- 1840€ sur Compte dépôts de la Banque Populaire
- 13881€ au Crédit Agricole
- 22345€ sur livret associatif à la Banque Populaire
- 12021€ en sicav de la Banque Populaire

Jean-Pierre doit appeler la Banque Populaire pour vendre les sicav et fermer le livret pour en ouvrir un au Crédit Agricole. Seul le président peut signer pour réaliser cette transaction.

---

## CHAMPIONNAT PAR EQUIPE

---

Jean-Loup nous présente plusieurs points.

32 équipes inscrites dans le championnat par équipe au niveau départemental (8 dans chaque division).

Il peut faire le suivi de la cascade de points sans problème, cela ne lui prend pas trop de temps.

Il a également fait un tableau pour repérer si un joueur aurait joué dans 2 équipes de son club sur une même division.

3 litiges ont été réglés comme suit :

- Licence de Michel Napoli pas valide au moment de sa titularisation avec Castres : Rencontre perdue par son équipe par 3 points à 0 et 14 parties à 0. En revanche, les points échangés entre les joueurs ont bien lieu, le club de Castres ne paiera aucune amende.

-3 mutés dans l'équipe Carmaux 5 : Mêmes sanctions qu'au dessus.

-Forfait de Lacabarède : Le club va recevoir une amende de 30€.

Toutes ses décisions ont été faites par stricte application du règlement sportif.

Nous devons rajouter au règlement sportif que lorsque la cascade de points n'est pas respectée entre 2 équipes, seule l'équipe avec le numéro le plus élevé sera sanctionnée par une rencontre perdue 3 points à 0 et 14 parties à 0.

---

## CRITERIUM INDIVIDUEL

---

Il y a moins de seniors inscrits cette année, mais en revanche le nombre de jeunes augmente un peu.

Cyril Chavant nous rappelle que les féminines évoluant dans le critérium départemental (masculin) doivent marquer des points critérium indépendamment de leur résultat dans la hiérarchie masculine, mais bien en fonction des autres féminines du tableau.

La joueuse Valérie Blanc, ayant participé au 1<sup>er</sup> tour du critérium en régionale féminine, souhaite réintégrer le critérium départemental masculin pour les tours suivants. Il est suggéré que son incorporation se fasse en fonction de ses points Classement FFTT comme s'il s'agissait d'un joueur masculin qui commençait le critérium au 2<sup>ème</sup> tour.

---

## ANTENNE DE LABRUGUIERE

---

Le club de Labruguière souhaitant développer son activité sur des antennes, ils ont fait appel à des membres du club de Saint-Paul, rompus à l'exercice de créations d'antenne, pour les aider dans cette démarche.

---

## FORMATION JA1

---

Jean-Loup fait le tour des clubs pour connaître les éventuels candidats.

---

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE

---

L'AG de la ligue aura lieu le 11 Novembre. Le président souhaite envoyer un mail aux clubs pour leur rappeler que leur présence y est fortement recommandée. Il souhaite également que ces représentants votent contre le budget prévisionnel.

---

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTT

---

Le budget pour se rendre à cette AG est d'environ 500€ (transport + hébergement). Nous avons acté le fait que nous ne nous y rendrons pas, comparé à l'intérêt relatif qu'elle représente.

---

## GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN

---

La proposition de rendre le tournoi homologué au niveau régional est validée.

La date retenue est le dimanche 23 Juin.

La commission sportive s'occupe de rédiger un règlement complet et de l'envoyer à François Dumont pour homologation.

---

## DEFI PING

---

Hervé propose que l'on puisse donner une petite récompense à l'ensemble des participants. Nous demanderons au conseil départemental s'ils ne peuvent pas nous doter en goodies.

---

## N2 A GAILLAC

---

Le club semble prêt. Ils demandent uniquement le podium et les récompenses au comité, quelques tables et autres matériels supplémentaires au club d'Albi, comme l'an dernier. Les arbitres sont pour la majorité déjà formés. Il faudra d'ailleurs réclamer les maillots d'arbitres à la ligue. De plus, cette dernière est censée aider à fournir des arbitres. Le comité se réserve le droit de facturer à la ligue les arbitres qu'il aurait été obligé d'engager.

---

## RECRUTEMENT D'UN ENTRAINEUR A GAILLAC

---

Le club est sur la piste d'un béninois. Pour appuyer leur candidature et l'obtention du visa, ils ont besoin de plusieurs recommandations. Le comité donnera sans problème la sienne.

---

## SPORT EN ENTREPRISE

---

Le comité ne fera pas payer le forfait service pour les licenciés répertoriés comme faisant uniquement du sport en entreprise.

---

## SPORT SANTE

---

Nous aidons actuellement les clubs de Carmaux, Castres et Labruguière. Nous ferons un rappel aux autres clubs que s'ils souhaitent se lancer dans le sport santé, le comité les aidera.

---

## LICENCE D'UN MUTE DANS LE TARN

---

Le cas d'un jeune joueur nous a fait réfléchir. Que faire si un joueur d'un club du Tarn mute en cours d'année vers un autre club tarnais ? En effet, les parts FFTT, ligue et comité sont versées deux fois.

Le comité a décidé que, sur demande du club rejoint par le joueur muté, il y aura un dégrèvement des forfaits service et compétition qui pourraient être facturés une deuxième fois pour ce licencié par le comité.

## TROPHEE DES SPORTS

---

Le conseil départemental organise le trophée des sports en Décembre prochain. Nous décidons de proposer les candidatures suivantes :

- meilleure sportive : Manon Lelaidier
- Dirigent / bénévole : Thierry Barthélémy
- Cadre technique : Hervé Saint-Pol
- Arbitre : Dominique Escudier

## STAGE A RAZISSE

---

Hervé, qui s'est rendu sur les lieux et à pu échanger avec la directrice, donne quelques éléments pour la tenue éventuelle de stages avec nuitées.

Les conditions de jeu sont correctes, les conditions de restauration et d'hébergement semblent l'être tout autant.

Le coût semble abordable, autour 45€ la pension complète par jour par personne.

Il y aurait de la place pour pouvoir stocker les tables à demeure. Il faudra attendre pour cela l'hiver et l'installation de leur nouveau système de chauffage.

Attention cela dit à l'occupation de la salle par d'autres sports, pour l'instant prioritaires.

L'idée serait de commencer avec 8 tables (16 plateaux).

Le comité disposerait déjà de 4 tables pour sûr, possiblement 6.

Il faudra demander au conseil départemental s'ils ne souhaitent pas doter la base de Razisse en tables, et nous les mettre à disposition ensuite.

Le comité achèterait aussi quelques séparations.

## PROCHAINE REUNION

---

Ce sera une réunion de bureau le lundi 11 Décembre à Albi (CDOS). Début à 20h30 et auberge espagnole pour ceux qui veulent à 19h45.

Le secrétaire  
Hervé Saint-Pol